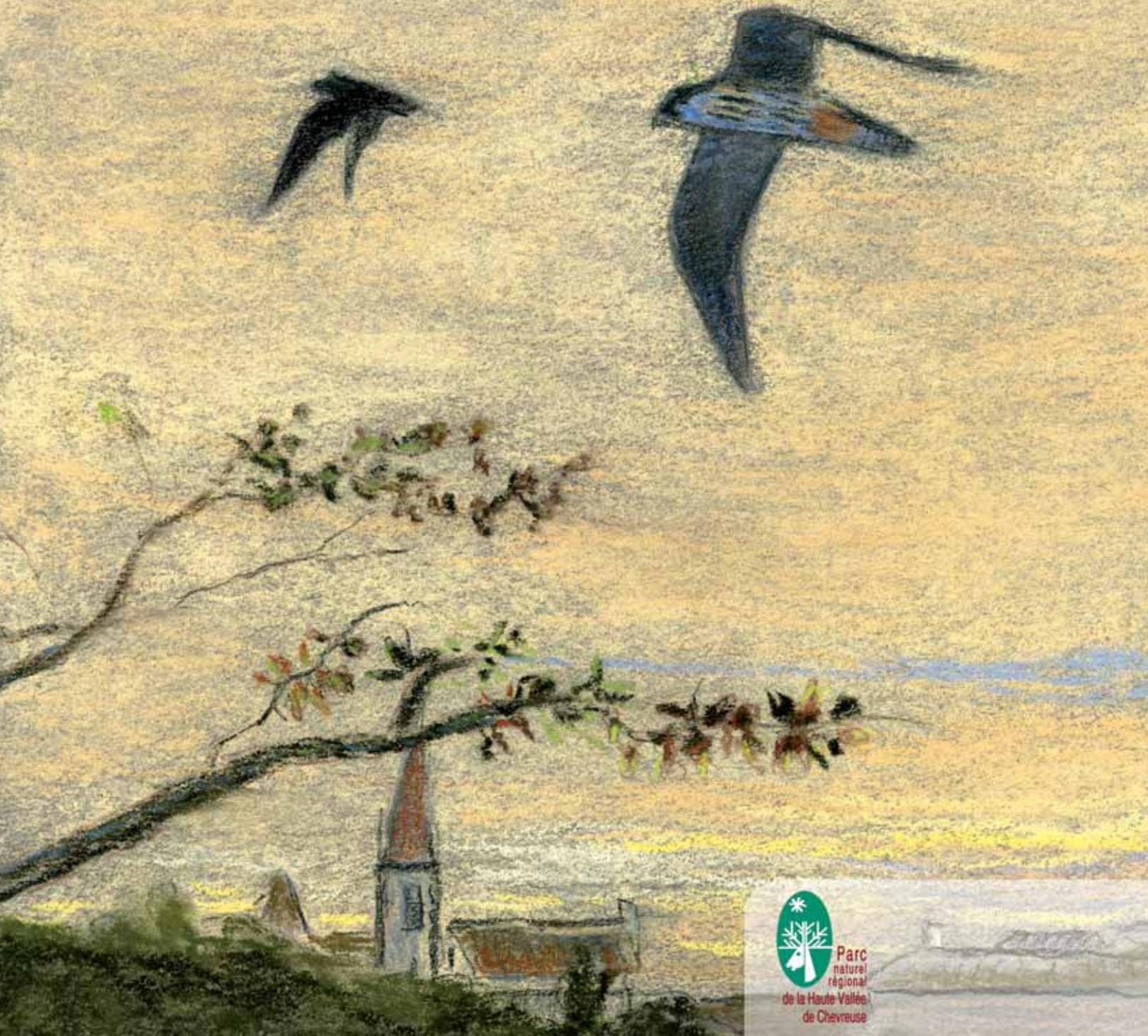


L'écho du Parc

Numéro 46 > Mai > Octobre 2009

Envolées de Chevreuse ! Rapaces et grands oiseaux du territoire



Le mot du Président



Cette année, la Chouette a ouvert l'œil sur une saison printanière très riche en animations. La huitième nuit de la Chouette a donné lieu à un partenariat original entre deux communes, l'une du Parc actuel, Auffargis, et l'autre du futur parc élargi, Gambais: plusieurs dizaines d'enfants se sont rencontrés dans l'une ou l'autre commune afin de découvrir la précieuse petite chouette Chevêche, véritable marqueur de biodiversité et planter des saules têtards, où ce rapace nocturne aime tout particulièrement nicher.

Entre notes de jazz et randonnées, la saison se déploie sous le signe de l'innovation: les Rando'jazz qui ont ponctué le festival *Jazz à tout heure* ont connu un franc succès... et l'on s'est promis de recommencer... Autre nouveauté: un *forum Eco-Jardin* lors de la *Fête de la Nature* des 16 et 17 mai prochains. Nous vous attendons nombreux au Musée de Port-Royal des champs qui ouvre ses portes à la manifestation tout au long du week-end. Pour devenir un jardinier éco-responsable et (se) cultiver de multiples façons, vous aurez l'embaras du choix entre conférences, stands et randonnées naturalistes.

Le Parc fait également revivre des séances de cinéma de plein air que les habitants avaient plébiscitées dans le passé: nous avons souhaité qu'elles soient l'occasion de visiter des lieux patrimoniaux magnifiés par leur environnement naturel et rarement ouverts au public. Rendez-vous donc à la Fondation Coubertin le 5 juin et à la Maison Louis Carré le 12 juin.

Le Parc poursuit enfin son travail de protection des savoir-faire artisanaux, grâce à un Salon des Métiers d'Art très fréquenté les 3 et 4 avril dernier au Moulin d'Ors et à la création de deux futures Marques pour des produits du Parc: la farine d'agriculteurs et le miel d'apiculteurs locaux soucieux de la haute qualité environnementale de leur production...

Nous espérons que ce programme de printemps séduise tout particulièrement les habitants des communes présentes pour adhérer au Parc à qui nous distribuons exceptionnellement ce numéro, afin de les tenir informés de l'avancement du projet de nouvelle Charte pour les années 2011-2023. Rendez-vous en pages 8 à 11.

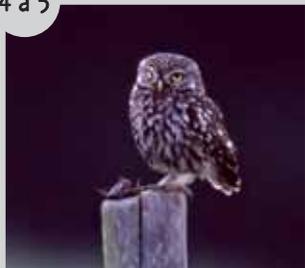
Yves Vandewalle

Sommaire



4 à 5

Découverte



Envolée de Chevreuse !
Rapaces et grands oiseaux...

6

Autres Horizons



L'environnement, des métiers
d'avenir.

7

Témoignage



Le bonheur est dans le miel...
du Parc !

8 à 11

Dossier



Coup d'envoi pour la charte.

12 à 13

Initiatives



Maison passive.
L'habitat de demain.

14 à 15

Histoire



Yveline et Hurepoix au XVI^e
siècle. Entre favorites royales,
Huguenots et Ligueurs.

16 à 17

Expérience



Lundi c'est ravioli, mardi c'est bio!

18 à 19

Écho-citoyenneté



De l'air pur entre les murs.

Permanence de la Chambre de Métiers à la Maison du Parc

Pour faciliter les démarches des artisans, les professionnels de la Chambre de Métiers assurent désormais des permanences à la Maison du Parc. En un seul rendez-vous, près de chez elles, les entreprises locales pourront bénéficier des aides du Parc et des conseils de la Chambre des métiers (création, modernisation, transmission, gestion de la crise, etc...). Prochaines dates, sur rendez-vous après d'Olivier Sanch au 01 30 52 09 09, les mardi 26 mai, 9 juin, 23 juin, 7 et 21 juillet.

Motion sur les antennes relais de la Fédération des PNR

«Au moment où se développent les antennes relais de téléphonie mobile sur les territoires des parcs naturels régionaux, plusieurs litiges sont apparus entre des opérateurs et des habitants concernés aux titres des paysages et du principe de précaution en termes de santé publique.* Actuellement, les antennes relais bénéficient du régime préférentiel d'une simple déclaration préalable, instruite sans consultation. C'est pourquoi la Fédération demande que soit désormais associé systématiquement, pour avis conforme, le syndicat mixte du Parc à l'instruction des dossiers de demande d'implantation sur son territoire d'antennes relais. (...) Le Bureau souhaite par ailleurs que le principe constitutionnel de précaution s'applique aux antennes relais tant que la recherche n'a pas davantage avancé sur cette question sanitaire.»

Concours maison économe

L'Agence Locale de Maîtrise de l'Énergie (ALME) organise pour la 3^e année consécutive un concours pour promouvoir les habitats à faible impact environnemental et récompenser les particuliers qui ont adopté une démarche exemplaire. Ce concours est limité aux opérations réalisées sur le territoire du sud des Yvelines, dont le Parc fait partie. Les catégories qui seront récompensées sont la sobriété énergétique et la gestion économe de l'eau, les énergies nouvelles et renouvelables, l'éco-construction. Il faut retourner son dossier de candidature avant le 31 mai 2009. Pour plus de renseignements 01 30 47 98 90 ou concoursmaison-econome@energie-sqy.com

Livres sur les cartes postales anciennes

À travers les cartes postales de 1900, François Roche redonne vie depuis plusieurs années au passé de la vallée de Chevreuse en publiant des livres largement illustrés. Son dernier ouvrage suit le fil de l'Yvette et permet de retrouver à la fois les lieux de villégiature (plages et baignades, pêche et canotage) mais aussi le travail réalisé grâce à la rivière (lavoirs, moulins à tan et à farine...). Les auberges, les transports à chevaux, les hommes et les femmes au travail, au rythme de la campagne font le charme de cette rétrospective tout comme le plaisir de rapprocher des paysages contemporains de leur aspect passé.

Ce livre est en vente à la Maison du Parc et dans les librairies de la vallée de Chevreuse.



Les Guides de Parc, à la carte



Issus d'une formation certifiante habilitée par le Ministère de l'Agriculture et reconnue par les Parcs naturels régionaux d'Île-de-France, trois Guides de Parcs encadrent à partir du mois de juin des visites de groupes à travers la Haute Vallée de Chevreuse et vous emmènent à la découverte des richesses de son territoire. Ils proposent des balades guidées à la demi-journée ou à la journée, des sorties et visites à la demande. Leur public : tous les amoureux de la nature, des paysages et de l'histoire (randonneurs, familles, associations, scolaires, centres de loisirs...).

Renseignements/réervations :

Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou Jean-Paul Carcel 06 74 68 18 97 ou guides-parc-hvc@laposte.net
Retrouvez le détail de leurs prochaines sorties dans l'Echo-loisirs, en pages centrales.

Inventaire participatif des mares

Les zones humides couvrent 5% de la superficie du territoire du Parc, les mares en font partie et jouent un rôle essentiel dans la survie de certaines espèces, les amphibiens notamment.

La mission Nature/Environnement du Parc remet à jour la connaissance de l'état de ces milieux sur son territoire. Vous avez une mare chez vous ? Participez à ce recensement et devenez ainsi un acteur de la connaissance du patrimoine naturel de votre territoire. Il vous suffit de suivre les indications qui vous sont présentées sur le site internet du Parc (www.parc-naturel-chevreuse.fr) ou de nous faire une demande par écrit, mail, ou téléphone 01.30.52.09.09. Nous vous enverrons alors un petit document pour vous guider. Merci pour la nature.



L'observation de rapaces et d'échassiers migrants émerge toujours mais nous les (re)connaissons si peu...

Une ombre glisse, furtive. Un sifflement. Une seule note puis le silence. Le "long bec" plane, il tourne, porté par l'immensité de ses ailes déployées et à peine mobiles. Ses pattes ont disparu, recroquevillées sous son plumage. Un aérodynamisme idéal qui a inspiré plus d'un aviateur. Visiteur du ciel, il semble jouer les Yann Arthus-Bertrand (ou inversement?). Notre rapace tout à coup enchaîne de rapides battements d'ailes, une courte phase de vol plané puis plonge en piqué vertigineux... en direction de pigeons... Extrémité des ailes arrondie, longue queue, plumage gris ardoisé, serait-ce le rarissime "Autour des palombes" ?...

Une douzaine de grands oiseaux diurnes ou nocturnes vivent à nos côtés. Solitaires ou en colonie, ils ont adopté pour habitat les abords des étangs, les prés, les lisières et les profondeurs des forêts de la Haute Vallée de Chevreuse, espace rural encore préservé et propice au gîte de l'avifaune.

Leur truc en plumes

Rapaces, échassiers, migrants, les hérons et autres busards, bondrées apivores, faucons ou hiboux fascinent. Leur vol souple et puissant tranche avec les lignes virevoltantes et parfois hystériques qui semblent tracer les osillons de nos jardins. Les grands oiseaux évoquent l'image d'une nature profonde, préservée et authentique. Largement présents sur le territoire du Parc, ils se font pourtant très discrets. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir pu observer des cigognes en villégiature printanière, un milan noir de passage dans la région, une grande aigrette venue d'Afrique, une patrouille d'oies

Le blongios nain une espèce protégée et en fort déclin.



Haute comme trois pommes, la chouette chevêche est devenue rare suite à la disparition de son habitat.

formant ce fameux V, une buse plongeant comme l'éclair jusqu'au ras du sol pour saisir un rongeur...

La fascination est d'autant plus forte que nous ne connaissons pas, ou peu, leur point de vue aérien et que leur liberté donne envie. Qui n'a jamais rêvé de voler, rêvé d'elles, les ailes ? Revenons les pieds sur terre et partons à la découverte des grands oiseaux, accompagnés par Grégory Patek, technicien ornithologue du Parc, chargé de constituer un programme de suivi de l'avifaune locale.

"Sept espèces diurnes et cinq espèces nocturnes ont été recensées dans les communes du Parc, explique-t-il. La plupart des grands migrants nous rendent également visite puisque nous sommes sur l'axe de migration nord-est/sud-ouest : le milan royal, le balbuzard pêcheur, le faucon émerillon ont été observés ainsi que de nombreux échassiers. Les oiseaux s'identifient par leur type d'ailes, leurs formes, leur style de vol et de plongée. Les plumages et leurs couleurs peuvent être très différents selon l'âge, le sexe et la saison."

L'écoute fait aussi partie de la panoplie d'outils que Grégory met en œuvre pour repérer les rapaces nicheurs et autres volatiles utiles. Le suivi de l'avifaune s'inscrit bien entendu dans un programme global de protection de la nature.

Favoriser la nidification des différentes espèces, c'est préserver la biodiversité locale et, de fait, la richesse des milieux naturels qui constituent l'environnement vital de l'Homme.

Pour vous aider à reconnaître les grands oiseaux de notre territoire, Grégory nous explique quelques signes distinctifs.

Échassiers

● **Héron cendré** : le plus commun et le plus imposant de nos hérons. Il forme des colonies de reproduction dont une seule est connue dans le Parc. On le voit souvent « muloter » dans les champs. Comme dans les milieux humides (étangs, lacs, marais...), ses territoires de

prédilection, il chasse à l'affût. À pas lents, il avance jusqu'à ce qu'il ait repéré une proie. Il s'immobilise alors et attend que le micro-mammifère passe à portée de bec qu'il utilisera tel un harpon.

- **Grande aigrette** : presque aussi grande que le héron cendré, on la repère aisément à sa couleur blanche. Visible dès l'automne sur le territoire du Parc, elle repart vers ses quartiers de reproduction aux alentours de mars.

- **Blongios nain, Héron bicolore et Butor étoilé** fréquentent les communes voisines de la périphérie actuelle du Parc.

En très fort déclin, le blongios nain, une espèce protégée au niveau européen, est en danger. Quelques couples nichent en Île-de-France dont un ou deux aux abords d'étangs au sud du territoire.

- **Cigogne blanche** : porteur de nombreuses légendes, ce grand échassier (jusqu'à 2 mètres d'envergure) ne niche pas dans le Parc. On peut toutefois l'apercevoir lors de ses passages pré et post nuptiaux où elle stationne dans les champs et les prairies. En vol, elle se distingue des hérons par son cou tendu.

- **Cigogne noire** : moins connue, cette cigogne est également visible lors de ses passages migratoires de printemps et d'automne. Son infinie discrétion fait qu'une éventuelle nidification dans le Parc (parties les plus reculées du massif de Rambouillet) pourrait passer longtemps inaperçue.

Rapaces

- **Faucon crécerelle, Epervier** : les deux plus petits rapaces nicheurs du Parc. Les fameux «émouchets». Le premier, brun roux chasse les rongeurs à l'affût sur un poteau ou en vol stationnaire. Le second, d'aspect grisâtre, chasse ses proies (petits oiseaux) en les poursuivant d'un vol discontinu.

- **Faucon hobereau** : beaucoup plus rare et plus discret que le crécerelle, ce faucon migrateur chasse volontiers au crépuscule (gros insectes, chauves-souris).

- **Faucon pèlerin** : le plus grand des faucons visibles dans le Parc (environ 1 mètre d'envergure). Il nous rend visite de l'automne au printemps. Ecumant les zones dégagées, il provoque souvent la panique dans les groupes d'oiseaux en fondant sur eux à grande vitesse.

- **Buse variable** : un rapace d'aspect trapu et de taille moyenne volant en cercles ? Il s'agit probablement de la Buse variable, le rapace le plus commun dont le plumage peut revêtir de multiples nuances

du brun uni au brun blanc. Les oiseaux très blancs sont en général des individus migrants du Nord de l'Europe.

- **Bondrée apivore** : on la confond parfois avec la buse. Elle s'en distingue par sa tête proéminente et proportionnellement plus fine et sa queue plus longue. Du fait de son régime alimentaire fortement insectivore, elle disparaît à la saison froide pour gagner l'Afrique ou le sud de l'Europe. Dans le Parc, elle reste peu commune.

- **Autour des Palombes** : puissant chasseur proche de l'épervier et de mœurs très secrètes, il a besoin de la tranquillité du cœur des massifs forestiers pour nicher. Seuls 2 couples nicheraient actuellement dans le Parc.



Buse variable à l'affût

Découverte



Que fait le Parc ?

Véritable indicateur de biodiversité, la chouette chevêche est une espèce particulièrement menacée, du fait de la disparition des milieux dont elle dépend (milieux ouverts, prairies bocagères, cavité d'arbre mort ou bâtiment abandonné pour nicher).

Aussi, le Parc naturel régional mène depuis plusieurs années, un programme spécifique destiné à la préserver (encourager au maintien des vergers et des vieux arbres, sensibiliser à la non-utilisation de pesticides, poser des nichoirs, suivre la reproduction et assurer le baguage des jeunes chouettes).

De plus, cet hiver, les enfants de deux classes d'Auffargis et de Gambais (un secteur clé pour la région, doté d'une population de chevêches importante) ont été associées. Ils ont réalisé, avec l'aide du Parc et du Centre Ornithologique d'Île-de-France, un chantier de plantation de saules, que le rapace affectionne tout particulièrement.

Rapaces nocturnes

- **Chouette hulotte** : la nuit venue, dans la plupart des zones boisées du parc, il est possible d'entendre le hullement profond et tremblant de la Chouette hulotte. Ce cri, qui porte très loin, servait de cri de ralliement aux chouans et aux contrebandiers sous la Révolution. Postés dans une allée forestière, les plus chanceux apercevront peut-être sa silhouette massive passer silencieusement d'un arbre à l'autre.

- **Chouette effraie** : peu après la tombée de la nuit, il est possible de voir apparaître aux baies des clochers de quelques villages du Parc, la silhouette fantomatique de la chouette effraie et d'entendre son chuintement lugubre. Son but ? La campagne ouverte et ses nombreux rongeurs.

- **Hibou moyen-duc** : ce hibou diffère de la chouette hulotte par sa silhouette plus svelte et la présence d'aigrettes sur sa tête (qu'il est difficile d'apercevoir en vol). Son chant rappelle la sonorité obtenue d'une bouteille dans laquelle on souffle.

- **Hibou des marais** : yeux jaunes cerclés de noir, articulation noire sous l'aile, voici revenu ce grand migrateur, il se plaît aux abords des prairies herbeuses, des champs en friche, des marais, dans les haies et les bosquets de conifères qu'il fréquente l'hiver dans notre région.

- **Chouette chevêche** : devenue extrêmement rare suite à la disparition de ses habitats, cette adorable petite boule de plume de 25 cm se nourrit de campagnols et d'insectes. Deux ou trois couples sont recensés sur le Parc. ■

Patrick Blanc



Le héron cendré "mulote" dans les champs.

L'environnement, des métiers d'avenir

Travailler dans le domaine de l'environnement traduit une forte motivation, sinon une vocation.

L'essor de ce secteur est annoncé, les exemples se multiplient.

Du garde-pêche à l'ingénieur hydrologue, le champ des métiers de l'environnement est très vaste. La sauvegarde de l'environnement n'est ni une discipline ni un domaine d'activité mais relève d'une prise de conscience. Les missions généralement retenues sous cette classification couvrent la protection et la gestion de la nature, la valorisation du cadre de vie, la prévention et le traitement des pollutions et des eaux, la sensibilisation et l'éducation. Dans l'idéal, quasiment tous les métiers devraient être respectueux de la nature et intégrer ce concept dans l'air du temps: le développement durable. Dans l'idéal...

Car dans les faits et dans les esprits, nous n'en sommes qu'au début du chemin. Patience!

Les métiers de l'environnement et du développement durable suivent une pente ascendante. De toute évidence les emplois se développent (multipliés par 3 entre 1997 et 2005). Les perspectives dans le domaine des énergies renouvelables sont de 200 000 créations de postes d'ici 2020.

Les embauches démarrent dans l'Écotourisme. Les filières bio recrutent tous azimuts et des indépendants se lancent (maraîchers, agriculteurs, boulangers et commerces bio dans le Parc). Le secteur du bâtiment est en quête de spécialistes à la fibre verte: l'éco-construction a besoin de professionnels qualifiés – là aussi quelques artisans se sont installés localement.

Plus d'une entreprise crée des postes "développement durable et environnement". L'ingénierie d'éco-conception a le vent en poupe. À la clé, des avantages commerciaux indéniables: gain d'énergie et donc de coût de production, image valorisante du produit ou de l'entreprise (impact concurrentiel profitable), aspects économiques et sociaux améliorés, contraintes réglementaires résolues...

Dans les secteurs liés à la gestion des déchets, de nombreux postes d'agent de traitement des polluants sont à pourvoir.

Les secteurs d'emploi sont vastes et, constat rassurant, il faut maîtriser le sujet pour percer. Compétence, expérience, approches pluridisciplinaires complétées d'une formation spécifique le cas échéant et de nombreuses portes s'ouvrent. Des portes... de bureau surtout. Mais pas forcément en plein air. Car n'oubliez pas que les métiers de l'environnement invitent à passer son quotidien les pieds dans la rosée, le nez à humer l'air et compter les mouches ou les fleurettes! À peine 5 à 6% des 376 000 emplois que regroupe ce secteur sont chaque jour au contact direct de la nature. Recherches, études, analyses, gestion, management environnemental, communication accaparent les 95% restants.

L'école des fanes (de carotte)

En parallèle, les formations s'organisent avec plus ou moins de succès pour l'instant. Les cursus sont légion: du conseiller au juriste en envi-

ronnement, du fontainier au technicien de laboratoire, de l'animateur patrimoine naturel et développement durable au Bac + 3 "maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, tri et valorisation des déchets", du brevet professionnel d'apiculture au Bac + 2 "technicien milieux naturels aquatiques", du BP travaux forestiers au BTS d'aménagements paysagers, de la licence de concepteur accompagnateur en écotourisme au psychologue environnementaliste... Impossible de citer toutes les filières!

Des grands groupes et des fédérations professionnelles ont également mis en place des stages de formations spécialisées.

Pour l'heure, les débouchés les plus importants se situent essentiellement dans la prévention et le traitement des nuisances, la gestion de l'eau, des risques de pollution et des déchets.

Quelle que soit la situation de crise économique actuelle, tous les spécialistes s'entendent pour annoncer que le marché mondial des produits et services liés à l'environnement

devrait doubler d'ici à 2020, marché qui atteindrait alors 2 740 milliards de dollars. Les formations et les postes vont donc nécessairement se développer.

Pour les futurs étudiants, la solution dans l'immédiat est de suivre un cursus suffisamment ouvert et composé de modules dédiés au sujet qui nous intéresse ici. Un exemple, les modules Agriculture bio dans les écoles d'ingénieurs agronomes.

Reste aux observateurs de l'emploi, de la formation et aux politiques à ajuster rapidement perspectives, besoins, offres et demandes. ■

Patrick Blanc



▲ À peine 5 à 6% des emplois de ce secteur sont au contact direct de la Nature.

Quelques liens internet utiles :

- Formations aux métiers de l'environnement en Île-de-France: www.ecoformations.net
- Aide à l'orientation et à l'insertion: www.ecometiers.com
- Le dictionnaire (non exhaustif) des métiers de l'environnement; offres d'emploi, formations, stages, etc.: www.emploi-environnement.com/fr/dico/dico.php4
- Le guide des Campus éco-responsables: www.campusresponsables.com
- Dossiers pertinents pour les jeunes sur le site de l'étudiant: www.letudiant.fr/metiers/secteur/environnement.html
- Informations générales et fiches métiers sur le site de territoire emploi environnement: www.reseau-tee.net/Forum/metiers.htm

Votre projet

Vous avez un projet de création d'activité liée à l'environnement? Contactez la mission Développement économique du Parc! Olivier Sanch 01 30 52 89 46

Le bonheur est dans le miel... du Parc!

Prenez un pré-verger. Avec ou sans bonheur, il reste un pré. Mais avec ou sans abeilles, le verger fructifiera... ou non. Plus d'abeille, plus de compote, ni de tarte aux pommes, ni de miel.

Comme le tiers environ des ressources alimentaires mondiales que la belle pollinise gracieusement au printemps. Alors créer et développer la marque «Produit du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse» pour le miel, c'est bien plus que simplement du bon miel.

La disparition des abeilles atteint depuis quelques années environ 30 à 50 % des effectifs à la reprise de leur activité, chiffre qui devrait se situer au maximum entre 5 à 10 %. Parfois, ce sont des essaims entiers qui ne reviennent pas à la ruche...

Depuis les années 1990, la situation est jugée inquiétante, des insecticides sont mis en cause pour leurs effets néfastes : perte d'orientation, diminution de l'immunité naturelle face aux virus et parasites (acariens, champignons), pollution génétique des larves nourries par le pollen et le nectar dans lesquels les insecticides ont migré...

Mais d'autres facteurs sont aussi identifiés : suppression des haies et des bosquets riches en plantes à fleurs, raréfaction des fleurs des champs et des cultures de légumineuses (trèfle, luzerne...), entretien intensif des bords de route, champ magnétique des téléphones portables, perturbations climatiques... Beaucoup de chercheurs pensent que l'interaction de tous ces facteurs conduit au syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles qui a atteint des niveaux alarmants en 2007.

Essentielle mais fragile, l'abeille est un indicateur flagrant des dysfonctionnements des éco-systèmes de la planète... Face au syndrome avéré de la disparition des abeilles, le Parc et les apiculteurs de la Haute Vallée de Chevreuse ont décidé d'agir de concert à l'échelle de leur territoire pour contrer cet état de fait. Le miel local pourra prochainement recevoir la marque Parc (sous réserve de critères rigoureux) et le développement de pratiques saines est encouragé. Autre initiative, le Parc a financé l'installation et l'entretien de 10 nouvelles ruches pour renforcer les effectifs fragilisés de ce précieux insecte et sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Label et l'abeille

L'apiculture est une activité qui contribue pleinement à la protection de l'environnement : les abeilles pollinisent près de 80 % des espèces végétales. En attribuant sa marque au miel, le Parc souhaite soutenir une activité agricole qui participe pleinement à son projet de territoire : une bonne gestion des espaces ruraux, la conservation des milieux naturels et des paysages.



Les quelques apiculteurs exerçant en Haute Vallée de Chevreuse sont avant tout des passionnés, pratiquant une production artisanale raisonnée. Témoignage de l'un d'entre eux, Kristijan Jusic, qui à 16 ans, possédait déjà 10 ruches. En 2006, âgé de 25 ans, il a décidé de créer sa petite entreprise apicole sur la plaine de Magny-les-Hameaux. Ses 120 ruches fournissent aujourd'hui près de 800 kg de miel.

Malgré toutes les précautions prises, ses pertes d'abeilles se situent entre 40 et 50 % cette année, comme ses collègues. « On recommande d'éloigner les ruches à plus de 3 km de cultures traitées aux pesticides mais cela ne suffit pas. Dans le Parc, nous ne sommes pas épargnés par ce type de traitement. Et l'absence de floraisons perpétuelles, du printemps à l'automne appauvrit l'essaim qui, pour trouver sa nourriture, s'éloigne alors jusqu'à 5 à 7 km de la ruche. Après le colza, l'acacia et le châtaignier, l'abeille traverse un désert floral, nous sommes obligés de nourrir les colonies. Il faudrait que nous changions notre perception du paysage, que nous acceptions de laisser des bas-côtés et des talus fleuris dans les communes, que les hautes herbes sauvages puissent s'épanouir sans être fauchées, tondues ou exterminées aux désherbants chimiques. Les gazons ou les jachères pourraient faire place à des prés de phacélies, de trèfles blancs ou tout autres plantes mellifères. Des traitements alternatifs existent, en agriculture comme dans les jardins de particuliers. A-t-on le droit de parler du purin d'ortie?... Il y a des agriculteurs qui sont devenus bio dans le Parc et qui réussissent très bien... »



J'ai récupéré beaucoup d'essaims locaux, il s'agit de l'abeille noire, une variété rustique et économe qui s'adapte au froid et à l'humidité de la région. Elle a supporté cette année 4 pointes à - 14 °C tout en conservant le maximum de réserves de nourriture pour redémarrer au printemps et butiner les premiers pollens qu'offrent les noisetiers. ■

Patrick Blanc

Vous pourrez voir les 10 ruches installées par le Parc et échanger avec Kristijan Jusic, apiculteur, avant la séance de cinéma de plein air, le 5 juin à la Fondation Coubertin (voir Echo-Loisirs)

Coup d'envoi pour la charte

29 ateliers de travail, 600 participants, plus de 2 années de travail : il en aura fallu des réunions pour aboutir à l'avant-projet de charte de notre Parc naturel régional ! Aujourd'hui, ce document rejoint les sphères de l'État qui devrait rendre son avis intermédiaire cet été. En attendant cette appréciation, l'Écho fait le point sur les principales innovations de la charte.

Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien.

Charte : n.f. Loi, règle fondamentale. Telle est la définition du Petit Larousse pour le document qui, dans un Parc, permet de tenir le cap pendant 12 ans. La charte, élaborée avec l'ensemble des acteurs, du boulanger au Préfet de Région, en passant par l' élu communal et le responsable associatif, consigne le projet du territoire pour les 144 mois à venir et expose les règles à tenir pour que le développement durable se traduise dans la réalité quotidienne. Dans ce document qui approche les 150 pages pour notre Parc, on trouve 4 grands axes thématiques (« gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien », par exemple) et 41 fiches qui les déclinent en objectifs opérationnels (comme « restaurer et préserver les rivières et zones humides »). Chaque fiche se traduit elle-même en dispositions concrètes à mettre en œuvre par les partenaires. « Dans cette nouvelle charte, explique Gildas Chény, chargé de mission Charte, nous avons souhaité développer la transversalité dans tous les domaines. L'objectif est de faire se rencontrer des champs de compétences a priori opposés : ne plus confronter préservation de la biodiversité et développement économique par exemple mais proposer des actions concertées ». Autre nouveauté de cette charte : l'échelle. « Le territoire proposé est 3 fois plus étendu que le précédent, souligne Gildas, il nous faut donc trouver des relais sur le territoire, nous appuyer de plus en plus sur les réseaux existants. Cela va changer nos modes de fonctionnement ». Enfin, à l'heure où tout le monde se targue de faire du développement durable, le projet de charte veut garder une longueur d'avance. « Nous ne pouvons plus nous satisfaire unique-

Suite des castings

Une fois amendé par l'État et la Fédération des Parcs en 2009, notre projet de charte sera ajusté et soumis par la Région aux habitants (via enquête publique). Chaque requête sera examinée et fera évoluer encore un peu le projet. Au printemps 2010, la nouvelle charte remaniée sera alors soumise aux conseils municipaux des communes concernées qui décideront, ou non, d'adhérer au projet. Enfin, après un nouveau passage entre les mains du Conseil National de la Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux et de l'État, la charte pourra être adoptée et le Parc reclassé par l'État.

Ici, réunion publique à Gif sur Yvette fin 2007



ment des obligations nationales, précise Gildas. L'objectif est d'aller au-delà. Nous sommes un territoire pilote, nous nous devons d'être toujours plus exigeants.»

Équilibre ville-campagne

En pratique, ce projet s'articule autour de 4 axes majeurs. En premier lieu, et ce n'est pas là la tâche la plus aisée, l'objectif consiste à : «gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien». Avec une métropole qui compte plus de 12 millions d'habitants, avec des pôles d'activités qui poussent ici et là aux portes du territoire, il s'agit de ne pas laisser la ville envahir la campagne. Le but, déjà poursuivi dans la précédente charte, n'est pas de se barricader derrière des frontières administratives mais plutôt de concentrer les habitations dans les villages (dans le jargon on appelle ça la densification des tissus urbains existants) et de laisser à la nature un espace de qualité pour que les plantes puissent pousser et les animaux gambader. Bref, tout mettre en œuvre pour que notre Parc puisse conserver sa place sur le podium de la biodiversité en Île-de-France (n'oublions pas que parmi les espèces franciliennes répertoriées, on retrouve dans le projet de Parc 71 % de la flore régionale, 62 % des oiseaux nicheurs, 85 % des amphibiens et des reptiles, 90 % des chauves-souris). Comment s'y prendre ? En mettant en place des Plans Paysages et Biodiversité. «*Nous travaillerons sur les milieux naturels en croisant les regards*, explique Gildas. *Pour les fonds de vallée par exemple, nous tiendrons compte aussi bien de considérations paysagères que des enjeux de préservation de l'eau*». Conserver la richesse biologique passera aussi par l'implication des agriculteurs



et des sylviculteurs. Ils seront aidés à poursuivre leurs efforts de protection des sols, de la biodiversité, de l'eau (le Parc alimente en eau une bonne partie de l'Île-de-France occidentale). On les incitera notamment à utiliser moins d'engrais et de pesticides, à planter plus de haies ; on les aidera à maintenir l'élevage. Dans un contexte de territoire élargi, il s'agira aussi de requalifier les abords de la RN10. Celle-ci coupe le nouveau territoire en deux et, pour qu'elle n'apparaisse pas comme une frontière, elle devra être aménagée de façon à restaurer les continuités écologiques.

Le Parc s'engage pour le climat

Axe numéro 2 : rendre «*un territoire périurbain responsable face aux changements climatiques*». Cette orientation est totalement nouvelle pour le Parc qui souhaite aujourd'hui s'inscrire dans la démarche planétaire qui consiste à diviser par 4 la consommation énergétique. Le secteur du bâtiment, responsable dans le monde de 40 % des émanations de gaz carbonique, sera étudié à la loupe. Il faut dire que dans le Parc, où domine l'habitat individuel ancien et dispersé (3/4 des logements), la note énergétique est plutôt "salée". Pour réduire les dégâts, le projet prévoit dans un premier temps de traquer les fuites d'énergie et de faire la chasse aux émissions de gaz à effet de serre. Les particuliers seront soutenus. On les aidera à diagnostiquer leurs besoins (en isolation, en modes de chauffage) et à accéder aux aides de l'État, nombreuses depuis le Grenelle de l'Environnement. La priorité sera donnée aux énergies renouvelables



La loi de la charte

Depuis la loi Paysage de 1993, la charte fait figure de loi en matière d'urbanisme. Dans les communes qui ont ratifié la charte, les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU, ex POS) doivent être compatibles avec ses orientations et ses mesures. Un exemple ? Si les communes décident au travers de la charte qu'elles signent librement, de ne pas urbaniser certains espaces agricoles, aucune habitation n'y sera autorisée.



Le secteur du bâtiment responsable de 40% des émissions de gaz carbonique doit réduire sa facture énergétique.

pour développer le solaire, la géothermie basse énergie, la biométhanisation à partir des déchets agricoles et surtout le bois-énergie. « Notre territoire est boisé à 50%, précise Gildas, autant en profiter. » L'idée? Mettre sur pied une filière bois-énergie. Prélever la ressource dans les forêts du coin, la débiter dans une scierie locale et assurer sa distribution sous forme de plaquettes ou de granulés par une entreprise locale. Mais attention, il ne s'agit pas de « ratisser » la forêt mais bien de valoriser les chutes de bois liées à l'exploitation forestière ou à l'élagage. La réduction des gaz à effet de serre passera aussi par les transports. On incitera les voitures (en moyenne 1,5 voitures par ménage) à rester au maximum au garage. De quoi réjouir les adeptes de l'intermodalité (l'art de combiner plusieurs modes de transport pour se déplacer : vélo+ RER, voiture + marche à pied...) et les parents las de passer leurs week-ends à jouer le taxi pour leurs enfants. Le projet prévoit également d'inciter les entreprises locales à mettre en place des formules de co-voiturage, d'autopartage... Pour mesurer la portée de ces efforts

individuels et collectifs, pour mieux encore ajuster les curseurs, les chercheurs de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines seront sollicités. Leur mission? Calculer l'empreinte écologique du territoire et suivre son évolution.



Valoriser les chutes de bois liées à l'exploitation forestière ou à l'élagage

Culture des champs

Axe numéro 3: « valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale ». Là encore, l'exercice n'est pas facile. Car si le Parc brille par ses grands édifices culturels: l'abbaye des Vaux de Cernay, les châteaux de Breteuil et de Dampierre, Courson ou Pontchartrain, les ouvrages du réseau des étangs et rigoles, le Musée national de Port-Royal-des-Champs qui attirent un grand nombre de touristes, la flamme est moins ardente du côté de la vie culturelle au quotidien. Salles de concert, cinémas, festivals se trouvent trop souvent à l'extérieur du territoire et la plupart des villages se couchent avec le soleil. Pour (ré)animer les campagnes, le Parc compte inviter des artistes, des historiens, des ethnologues à porter un autre regard sur le patrimoine. Le but: donner aux vieilles pierres un coup de neuf en développant la création contemporaine et les valoriser par toutes sortes d'événements: festivals, publications, itinéraires. Et pour que nature rime avec culture, de nouveaux circuits à pied ou à bicyclette seront définis à travers champs et bâtiments.

Vivre et travailler au pays

Dernier axe: assurer « un développement économique et social durable aux portes de la métropole ». En clair, créer de l'activité pour que les habitants du Parc puissent aussi y travailler. Et créer des logements accessibles pour répondre aux besoins locaux. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui: la moitié des emplois du territoire sont pourvus par des personnes venant de l'extérieur. Cette mission de recentrage territorial n'est pas nouvelle, elle figurait même au cœur de l'ancienne charte. Mais, en 2009, tous les problèmes ne sont pas encore résolus.

Qu'y a-t-il dans la charte?

Dans une charte, on trouve non seulement le projet de territoire pour les 12 ans à venir (détaillé dans ce dossier) mais aussi:

- Un plan de Parc: une carte au 1/50 000^e qui retrace spatialement les orientations du projet
- Les statuts du Syndicat mixte: pour savoir, entre autres, comment et par qui se prennent les décisions
- La marque Parc (le logo et le nom du Parc)
- Un programme prévisionnel à 3 ans, le budget, l'organigramme du Parc...



Un sur deux

Le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse n'est pas le seul à réviser sa charte. La moitié des Parcs naturels régionaux français sont actuellement dans le même cas.

Automne 2007

Période à laquelle a commencé la première phase de concertation.

Janvier 2011

Date à laquelle on espère le renouvellement officiel du classement du Parc.

Participation

Pour élaborer une charte, il existe plusieurs formes de participation plus ou moins impliquantes.

1- L'information: « voilà ce que l'on fait ». C'est tout l'objectif de cet article et des autres publications: informer sur l'état d'avancement de la charte...

Certes, le commerce et l'artisanat ont été maintenus et développés dans les 21 communes qui forment le Parc actuel mais ils continuent à disparaître de l'autre côté de la nationale 10. « *L'expérience de revitalisation des villages de l'actuelle charte sera étendue aux nouvelles communes* », explique Gildas. Aides aux créateurs d'entreprise, animations, communication. Les communautés de communes et d'agglomération et les autres partenaires comme les chambres consulaires auront un rôle déterminant. Il faudra aussi tenter de résoudre le problème de mixité sociale, quasi-inexistante sur le Parc (les catégories sociales aisées sont sur-représentées). Quelques pistes envisagées dans le projet de charte? Diversifier le petit logement locatif en incitant les communes et les propriétaires à créer des appartements de toutes tailles pour tous les budgets. Favoriser le logement aidé et l'intégrer dans le bâti (rassurez-vous, il n'y aura pas de grands immeubles). Pour "booster" encore un peu l'économie, il est prévu aussi de développer encore et toujours les circuits courts, notamment avec les fermes. Mais aussi d'accompagner l'intégration environnementale des espaces d'activités économiques. ■

Hélène Binet

Projet collectif

On l'a vu, élaborer une charte c'est faire participer l'ensemble des acteurs. Mais l'aventure collective ne s'achève pas une fois le document validé. Pendant les 12 années de la charte, toutes les parties prenantes sont invitées à la mettre en œuvre. Pour les impliquer, la communication est primordiale. Elle se décline sous diverses formes pour toucher un maximum de personnes : site internet, événementiels, plaquettes, animations dans les écoles, journal du Parc... Ce document que vous avez entre les mains est réalisé par une commission qui regroupe des élus, des chargés de communication, des responsables associatifs et toutes les bonnes volontés. Tous les mois, une vingtaine de fidèles se retrouvent pour choisir les sujets, relire les papiers des journalistes, corriger les coquilles. On y débat, on y chahute, on y relit en silence, on y échange des points de vue (orthographiques comme de fond). C'est ça la participation!



Diversifier le logement : ici de l'habitat social dans un hameau



Soutenir les entreprises comme par exemple ce brasseur de bière

2 - La consultation: «voilà ce qu'on a prévu de faire, qu'en pensez-vous?». L'avant-projet de charte soumis à l'État et la Fédération des parcs naturels régionaux entre dans ce cadre. Les services officiels doivent donner leur avis en 2009 sur le projet.

3 - Concertation: « que fait-on pour le Parc de demain ? »

Les 7 réunions plénières et réunions publiques, les 29 ateliers de travail, les 8 réunions de comité syndical et bureau élargi qui ont rassemblé plus de 600 acteurs ont tenté de répondre à cette question centrale. La réponse est dans le projet de charte.

Enquête publique

Au printemps 2010, tous les habitants du périmètre du nouveau Parc seront amenés à s'exprimer sur le projet de charte. Celui-ci sera consultable dans les différentes mairies. Chacun pourra venir le lire et donner son avis.

"Riquiqui", c'est fini

Notre Parc qui depuis 1985 était le plus petit des 46 Parcs cédera la place à un nouveau parc trois fois plus grand.

Maison passive

L'habitat de demain

Quatre murs, un toit, le début du bonheur. Ensuite, ça se complique... Chauffer, rafraîchir, aérer, entretenir, le début du gouffre. Une demeure saine et sobre, le début d'une solution. Un logement chaleureux sans chauffage ?... Oui cela existe, je l'ai vu. Au Mesnil-St-Denis, une maison passive.

Plus un logement est exempt de déperditions thermiques, moins il a de besoins en énergie. Atteindre un bilan thermique de moins de 15 kWh/m²/an permet de se passer d'une installation de chauffage. Ce chiffre est celui qu'atteignent les maisons passives. À comparer aux 320 kWh/m²/an des maisons conçues il y a plus de 40 ans ou aux 110 kWh/m²/an des maisons actuelles... Les apports du soleil, des occupants, des équipements électriques et ménagers suffisent alors à maintenir une température confortable de 19 à 20°C en moyenne. D'où le terme "passif", la maison n'active aucun système de chauffage. On l'appelle également "la maison sans chauffage, ni climatisation". Elle sera tout au plus équipée d'un sèche-serviettes de salle de bain et d'un éventuel chauffage d'appoint pour les quelques jours les plus froids. Le concept de maison passive a été élaboré en Allemagne en 1988 par l'institut Wohnen und Umwelt épaulé par l'université de Lund en Suède; son application s'est vite développée en Europe. De 1991 à ce jour, près de 10000 bâtiments passifs ont été construits en Allemagne (7000), en Suisse, en Autriche, en Suède, au Benelux, aux USA, etc. Elle apparaît depuis peu en France avec une dizaine de réalisations et de nombreux projets en cours.

Au Mesnil-Saint-Denis, une famille s'est lancée dans l'aventure et a relevé le pari de construire une maison passive qui sera habitée dès cet été. Le cabinet Karawitz Architecture, expérimenté dans la

Crédit dessin : Karawitz Architecture - Graphiste : Jens Arnold



Une maison confortable, ...sans chauffage, c'est possible.

construction à ossature bois et ayant déjà réalisé deux maisons passives, s'est attelé à la tâche. Les calculs thermiques ont été confiés à un bureau d'étude spécialisé: Solares Bauen basé à Strasbourg.

Pour un jardin...

Résidant dans un appartement agréable, la famille Damico voulait un jardin en plus. Mais aucune des propositions de ventes immobilières ne lui plaisait. Sensible à l'environnement, l'idée de construire

une maison bioclimatique se dessine. Ce type d'habitat consiste à mettre à profit la topologie de l'implantation du bâti (orientation selon les vents, le soleil, la pente du terrain, les plantations, etc.) pour limiter les dépenses énergétiques. Mais il y a mieux encore, Benoît Damico découvre la norme allemande "Passiv Haus" largement éprouvée dans d'autres pays. "L'intérêt de ce concept est qu'il y a un objectif à atteindre: moins de 15 kWh par m² et par an, sans contraintes d'architecture ni de matériaux. La liberté est grande de ce fait. La tâche la plus



Les panneaux en épicea d'Autriche constituent l'ossature de la construction.

longue aura été de rechercher les partenaires compétents – ils sont rares – et de mener une étude précise. Sur le papier, notre maison affiche un besoin de 12,5 kWh/m²/an. Le contrôle des ponts thermiques (points de liaison entre l'extérieur et les jonctions des diverses structures du bâti, plancher, murs, menuiseries, etc.) effectué pour satisfaire à la norme a révélé une réalisation exemplaire. Nous verrons à l'usage..."

L'appoint en chauffage est assuré par des sèche-serviettes à rayonnement dans les salles de bains et par une mini pompe à chaleur dont l'échangeur est intégré dans la centrale de ventilation à double-flux. Cette "mini pompe" puise la chaleur – ou la fraîcheur en été – dans la terre via un fluide caloporteur et la transmet à l'air neuf préchauffé auparavant par l'air rejeté.

Recette : isoler, étancher, ventiler

La ventilation permanente et contrôlée est un point crucial dans les maisons passives puisque celles-ci doivent être parfaitement isolées (épaisseur 2 à 3 fois supérieure au standard) et étanches (murs comme menuiseries). Par conséquent, il est vivement conseillé de laisser les fenêtres fermées par temps froid et d'ouvrir le moins possible les portes donnant à l'extérieur. Certaines constructions passives disposent d'un sas à cet effet.

Au Mesnil-St-Denis, les parois sont composées d'une âme en bois massif (épicéa d'Autriche) de 9,5 cm couvert d'un pare-vapeur puis de deux panneaux d'isolation en fibres de bois de 12 cm chacun, d'un pare-pluie et d'un bardage extérieur en mélèze.

Des caissons étanches sous la toiture en zinc sont garnis de ouate de cellulose sous pression.

"Nous avons souhaité utiliser le maximum de matériaux écologiques, même si la norme n'impose rien en la matière. Une maison passive peut être d'aspect classique et construite en parpaings ou en ossature métallique, de forme plus compacte et avec moins d'ouvertures que la nôtre, ce qui est plus économique. Nous n'avons pas cherché la surenchère technique, mais un juste compromis entre notre idéal écologique, nos souhaits et notre budget. L'isolation du sol est ainsi en polystyrène extrudé couvert d'une chape et de pierres en finition intérieure. Un isolant végétal était ici trop onéreux."

L'architecture contemporaine de la maison favorise l'éclairage naturel par de longues baies vitrées, un principe d'ailleurs préconisé pour les maisons passives : il est préférable d'avoir de grandes surfaces vitrées en triple vitrage à basse émissivité et orientées au sud plutôt qu'une multitude de petites fenêtres.

"Notre triple vitrage est qualifié "passif" et les menuiseries sont à double joint. La fabrication est française sous licence autrichienne", tient à préciser Benoît Damico.

Extras

Pour le plaisir, puisqu'a priori inutile sauf en cas de longues semaines glaciales et sans soleil, une cheminée à foyer fermé et à prise d'air extérieur étanche agrémentera les soirées hivernales de la maisonnée. *"Purement décorative, précise l'architecte Milena Karanesheva, elle occasionnera même des surchauffes!"*

Subventions à la clé

Pour encourager ce type de réalisation, le Département des Yvelines a créé le FEDEI (Fonds éco départemental environnement & innovation), un dispositif destiné à soutenir tout projet innovant et expérimental inscrit dans une démarche de développement durable. Les projets subventionnés doivent faire preuve d'exemplarité et avoir la capacité d'être généralisés.

Sont concernés par le FEDEI, les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement paysager, de la biodiversité, de la lutte contre les pollutions ou encore de la pédagogie. Renseignements auprès du Conseil général des Yvelines. Tél. : 01 39 07 78 78. www.yvelines.fr/environnement/FEDEI/

Initiatives



Que fait le Parc ?

QuinThéSens
sort des sentiers battus



Autre initiative, autre univers. Place des Halles, au pied du chemin Jean Racine à Chevreuse, une enseigne invite au bien-être : QuinThéSens. Autour d'une douceur gustative (120 variétés de thé servies avec une fine pâtisserie orientale dans le nouveau salon de dégustation), le comptoir

de thé, café et cacao de Véronique Muesser se mue en lieu d'animations et de rencontres tous les mois lors d'ateliers d'écriture, de relaxation, d'initiation à l'art de l'infusion, organisés avec des acteurs de la vie locale.

La convivialité est essentielle pour Véronique qui tient à fédérer les savoir-faire et renforcer le caractère accueillant de la place, du quartier, du village : *"nos petits commerces doivent donner envie de ne pas aller ailleurs!"* confie-t-elle. Ses initiatives en témoignent, et tous ceux qui ont goûté QuinThéSens y reviennent!

De la création à l'agrandissement de la boutique, le Parc a apporté son aide et ses conseils, notamment pour le salon de dégustation réalisé dans un bâti ancien avec des méthodes et des matériaux en éco-construction.

A cette réalisation passive exemplaire, il faut ajouter – hors cahier des charges de la norme – une cuve de 5000 litres installée pour la récupération des eaux de pluie. Elle alimentera les toilettes et l'arrosage du jardin. Des panneaux solaires produiront le chauffage de l'eau chaude sanitaire. "Le choix du concept "passif", de matériaux et de solutions écologiques, d'une architecture contemporaine sur mesure et l'implantation sur un terrain en pente nous amènent à un surcoût d'environ 20 à 25 % par rapport à une simple construction traditionnelle en parpaings pour atteindre près de 2000 €/m².



Récupérer la chaleur du soleil grâce aux larges baies vitrées orientées sud.

Notre réflexion s'est portée également sur les appareils électroménagers les plus sobres. La norme dit que la consommation d'énergie primaire ne doit pas dépasser la valeur de 120 kWh par m² et par an. C'est une précaution logique. Il serait déraisonnable d'utiliser des appareils électriques énergivores dont les sources de chaleur deviendraient de véritables producteurs de chauffage!

La règle d'une maison passive est de concevoir un ensemble cohérent, précis, à partir de calculs thermiques rigoureux. Puis que l'étude soit suivie d'un montage minutieux, d'une grande qualité de réalisation." Une construction passive se calcule aussi à long terme. Le surcoût dû à l'isolation renforcée sera compensé au fil des années par l'absence des coûts d'un système de chauffage : économie de l'investissement de départ, de l'entretien, du remplacement et du coût des consommations en énergie. En cas de revente, le bien sera valorisé par rapport à d'autres à surface égale. Et, cerise sur le gâteau, moins consommer d'énergie contribue à polluer moins et à diminuer les rejets de CO₂. La voilà la maison de demain! ■

Patrick Blanc

Yveline et Hurepoix au Entre favorites royales, Huguenots

Il en coûte souvent d'être trop proche du pouvoir et de ses turbulences. À la Renaissance, le territoire d'Yveline et du Hurepoix a payé le prix fort de sa proximité de la Cour, subissant la convoitise des rois et de leurs favorites et les affrontements des puissants lors de sanglantes guerres de religion...

Le roi François 1^{er} l'a remarquée en 1526 à son retour de captivité lorsqu'elle était demoiselle d'honneur de sa mère Louise de Savoie. Anne de Pisseleu possède beaucoup d'atouts : blonde aux yeux bleus, intelligente, cultivée et, dit-on, faiblement éprise du roi mais habile à s'en faire aimer. Le roi ébloui la prend pour favorite, et, soucieux de faire taire les critiques, la marie à Jean de Brosse, comte de Penthièvre, fort pauvre. Le mari trompé devient baron puis est élevé au rang de duc de Chevreuse en 1546. Les descendants ruinés de Pierre de Chevreuse ont été contraints en effet de céder la baronnie de Chevreuse et le château de la Madeleine.

Quand une favorite décide d'un titre et ... d'un territoire

Le mari « doté » acquiert ainsi, avec l'aide du roi, d'innombrables châtellenies et fiefs, mais il est nommé gouverneur en province afin de l'éloigner de la Cour où réside son épouse...

Soupçonnée par le roi d'avoir livré des secrets d'Etat à Charles Quint, la



Anne de Pisseleu favorite de François 1^{er} devient duchesse d'Étampes, son mari duc de Chevreuse

favorite aurait inspiré cette phrase célèbre écrite par le roi sur les murs du château de Chambord : «Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie». Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, restera pourtant la favorite de François 1^{er} jusqu'à la mort de celui-ci en 1547 : épuisé, le roi part pourtant pour une chasse itinérante, séjourne à Dampierre, puis à Limours chez sa favorite et

à Rochefort-en-Yvelines. Cette errance prend fin au château de Rambouillet où il rend l'âme au domicile du capitaine de ses gardes. Le duché de Chevreuse revenu au mari trompé qui a subi entretemps des revers de fortune, est finalement cédé au Cardinal de Lorraine en 1551, qui préfère cependant résider à Dampierre dont le manoir, pure



Plus confortable que la Madeleine, le manoir de Dampierre devient la résidence du Cardinal de Lorraine en 1551



François 1^{er} aide le mari de sa favorite à acquérir des fiefs, dont la baronnie de Chevreuse et le château de la Madeleine.

merveille architecturale, est reconstruit en style renaissance et entouré de douves et de jardins avec des portiques.

Son neveu Henri de Guise le Balafré, chef de la Ligue – les Ultracatholiques qui jugent le pouvoir royal trop timoré dans sa répression du protestantisme – en héritera. Alors que la guerre de religion bat son plein, il fait reconstruire les enceintes de la ville de Chevreuse et lui redonne statut de bastion.

Un territoire dévasté par la guerre civile

Pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, le territoire est dévasté par les guerres de religion.

La prospérité du début du siècle dans les monastères de Clairefontaine et des Vaux de Cernay est vite effacée par cette guerre civile qui répand destructions, disettes et maladies à partir de 1562 et trente années durant, jusqu'à la conversion d'Henri IV qui parvient peu après à pacifier le royaume.

Tentons de repérer les trois partis qui s'affrontent et d'y associer les grandes figures du territoire :

Les partisans du pouvoir royal soutiennent les Valois : Henri II (à l'origine du château de Saint-Léger-en-Yvelines), Catherine de Médicis et leurs trois fils qui vont se succéder sur le trône de France. Le comté de Montfort reste fidèle au roi en toute circonstance. Il est vrai que ce fief est lié de près à la couronne depuis que Claude de France, descendante des Montfort et épouse de François 1^{er} a cédé par testament au domaine royal en 1524.

La reconstruction d'un château polygonal avec tours, tourelles, et sculptures dont il subsiste encore des traces en haut de la butte, et financé par le roi, témoigne de sa reconnaissance. Le comté tourne ainsi une page dramatique de son histoire marquée par des épisodes récurrents de peste. Catherine de Médicis est nommée Dame de Montfort en 1561. Elle s'y réfugie pendant la guerre civile à plusieurs reprises.

XVI^e siècle

et Ligueurs.

Les Huguenots, nom donné par dérision aux protestants français qui soutiennent Henri IV dans sa conquête de la couronne sont présents à travers plusieurs grands personnages, dont Philippe Duplessis-Mornay, propriétaire du château de Longvilliers et proche ami du roi de Navarre. Théologien réformé et cultivé, il fut avec Sully l'un des hommes les plus éminents du protestantisme - on le surnommait « le pape des Huguenots » en raison de son intégrité et de l'intensité de sa foi chrétienne - il compte parmi les partisans (peu nombreux à cette époque) de la tolérance. Il devient le conseiller d'Henri IV, son ambassadeur et l'auteur de ses textes, lui fournissant les armes idéologiques qui lui permettront d'emporter le débat d'idées autour de la tolérance et d'imposer l'Édit de Nantes.

À Longvilliers, il fonde un temple protestant pour le bailliage de Montfort-L'Amaury, supprimé lors de la révocation de l'édit de Nantes (1685).

Claude de Harville, son voisin de la Celle-les-Bordes s'est également rallié pendant la guerre civile à la cause d'Henri IV, ce qui lui vaut d'être comblé par les faveurs royales et de se construire le Manoir de La Celle, une fois la paix revenue.



Le Manoir de La Celle, construit par Claude de Harville le Huguenot.

Autre belle dame rattachée au courant protestant par sa liaison avec Henri IV, Gabrielle d'Estrées. Elle rejoint souvent le roi de France à la ferme de la Cense de Rochefort-en-Yvelines, à l'issue des parties de chasse en forêt de Rambouillet qu'il affectionne particulièrement, fréquemment accompagné de son très proche ami, Hercule de Rohan, seigneur de Rochefort-en-Yvelines.

Chevreuse, le bastion catholique d'Île-de-France, est entraîné dans les guerres de religion par son seigneur, le Duc Henri de Guise, chef de la Ligue à partir de 1576.

Situés à faible distance des places disputées de Dourdan, Etampes et Chartres, les villages autant que les abbayes de la vallée de Chevreuse souffrent terriblement des affrontements religieux.

Le duc de Guise qui a pris part dans sa jeunesse au massacre de la Saint-Barthélemy, devient le maître de la Capitale après la journée des Barricades. Le pouvoir royal est prêt à tomber et Paris restera plusieurs années aux mains des Ligueurs. Cependant, après l'échec de l'in-



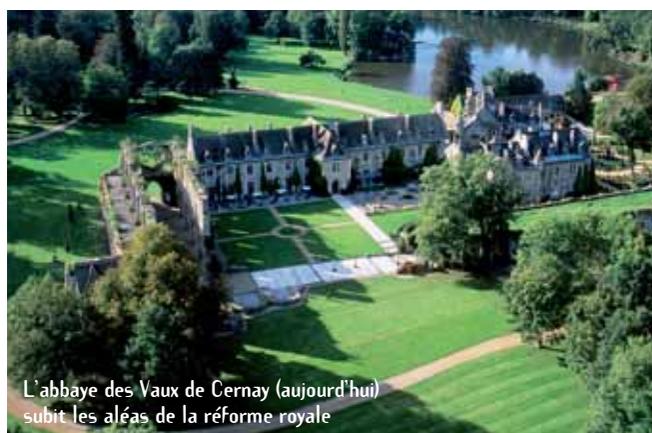
Le duc de Guise

La forêt d'Yveline et les grands domaines monastiques à l'épreuve de la centralisation

François I^{er} laisse derrière lui une œuvre de consolidation du pouvoir royal et de centralisation, qui se traduit notamment par l'Édit de Villers-Cotterêts qui impose l'usage du Français dans les actes administratifs et l'obligation de tenue des registres de l'Etat-civil par les paroisses...

Pour la forêt d'Yveline qui fait l'objet d'une aliénation par le domaine royal disputé aux grands seigneurs, c'est le début d'une protection grâce à l'Ordonnance royale de 1544, le « tire et aire » qui impose des coupes sur des parcelles contiguës et contribue à protéger les grands arbres des taillis. La délimitation des parcelles suivra bientôt sous Charles IX. La forêt de Montfort à Rochefort est avant tout dédiée aux chasses royales, ce qui ne manque pas de créer des ressentiments parmi les paysans qui n'ont pas l'autorisation de couper du bois et qui tentent difficilement de faire respecter leurs droits d'usage (passage des troupeaux,...). Ces derniers provoquent des incendies en forêt pour favoriser la pousse de l'herbe que paissent leurs troupeaux. Mais les coupes sauvages et les éclaircies se font souvent aux détriments d'arbres comme le hêtre qui affectionne l'ombre, et au bénéfice d'autres espèces telles que le charme, le châtaigner, et le chêne, plus héliophiles et qui de plus rejettent de souche. Les peuplements forestiers de la forêt d'Yveline au XVI^e siècle se banalisent ainsi par le jeu des oppositions sociales ...

Du côté des grandes abbayes, la centralisation fait également son œuvre : à partir du XVI^e siècle, l'abbé supérieur n'est plus un religieux mais un abbé commendataire nommé par le roi. C'est une sorte d'administrateur civil, non ordonné, chargé de gérer l'abbaye et dont il empoche les revenus : les Vaux de Cernay comme l'abbaye de Clairefontaine subissent les aléas de cette réforme et vivent aussi des heures conflictuelles à l'image des temps troublés que connaît la France au cours de ce siècle.



L'abbaye des Vaux de Cernay (aujourd'hui) subit les aléas de la réforme royale

cible Armada espagnole à laquelle sont liés les ultra-catholiques, Henri de Guise est exécuté à Blois le 23 décembre 1588 sur ordre du roi. Il faudra l'intercession de sa veuve retirée à Dampierre avec ses 14 enfants, pour éviter aux habitants de Chevreuse d'être pendus et étranglés en 1590. Ils ont en effet refusé de se rendre à la sommation des troupes d'Henri IV qui assiègent le château et la ville et tentent d'en évincer les Ligueurs qui s'y sont réfugiés. Le roi épargne Chevreuse... il aura été sensible une nouvelle fois à la sagesse féminine... ou à son charme!... ■

Anne Le Lagadec

Lundi c'est ravioli, mardi c'est bio !

La cantine scolaire est aussi un lieu d'apprentissage. Faire déguster un repas bio à nos enfants participe d'un acte non seulement pédagogique mais aussi militant pour l'avenir de nos chérubins et de la planète qui les verra grandir. Bonnelles, Bullion et le Centre d'initiation nature du Parc sont passés à l'acte.

Le bio est dans toutes les bouches mais pas encore dans toutes les assiettes. On en parle, on en parle... mais les propositions et les menus, rares dans les cantines et restaurants collectifs, nous laissent sur notre faim. Timidement, des initiatives apparaissent pourtant. Quelques communes du Parc nourrissent la question soulevée lors du Grenelle de l'environnement - atteindre 20% de repas bio dans les collectivités d'ici 2012 -, et devraient bientôt inscrire "repas bio" à leur menu scolaire. D'autres ont franchi cette première étape. Principale difficulté rencontrée : les prestataires de repas évoquent le manque de choix et de quantité de produits issus de l'agriculture biologique. Établir des menus bio variés et équilibrés au fil des jours relèverait d'une gageure pour les diététiciens œuvrant dans les entreprises de restauration collective. L'un des membres de l'association française des diététiciens nutritionnistes (AFDN) argue : "On peut se nourrir de façon équilibrée, que l'on mange bio ou non". Bien sûr, mais c'est occulter l'incidence néfaste des pesticides et autres engrais chimiques et produits conservateurs tant sur la santé que sur les sols cultivés, les eaux de ruissellement, les nappes phréatiques, la microfaune et donc plus largement la biodiversité, notre environnement, notre avenir... Au Centre d'initiation nature du Parc (maison des Hauts Besnières à la Celle-les-Bordes), le PNR a fait le choix d'un produit bio à chaque repas : fruits ou légumes bio sont servis en guise d'entrée ou de dessert depuis début 2009. Les jeunes stagiaires s'instruisent en mangeant sain et équilibré !

Bullion précurseur

Quand la commune de Bullion se lance en 2007, son fournisseur Yvelines Restauration enregistre là sa première demande "bio". Le surcoût de cette option portée au contrat s'avère important pour Bullion qui souhaitait offrir à ses enfants soit un produit bio à chaque repas, soit un repas bio par mois. Avec une facture de 58% plus élevée par repas, la commune adopte alors dans un premier temps une périodicité trimestrielle de menu bio complet (soit un surcoût sur la facture de l'ensemble des repas de 1,4% environ). Pour amorcer le processus, la municipalité décide



de ne pas répercuter le supplément aux parents. Ni en 2007 ni à la rentrée 2008. (Geste qui fait penser à cette citation d'Albert Schweitzer : "l'exemplarité n'est pas une façon d'influencer, c'est la seule.") Solidaire avec la démarche de Bullion, le fournisseur proposera sans surcoût cette fois-ci une semaine bio en juin 2009 : à chaque repas, deux produits bio au moins seront au menu. S'ajoute à chacun de ces repas, le pain bio labellisé AB du boulanger de Bullion : la boulangerie des Six Moulins.

À Bonnelles, le bio mensuel.

En juin 2008, Bonnelles rédige son nouveau cahier des charges et y précise de servir au moins un repas bio par mois. Chose faite depuis septembre avec le fournisseur retenu, RGC restauration. « La hausse par rapport au contrat qui s'était terminé en juin est de 2%, répercutée aux parents, précise Jean-Jacques Thébaud, maire-adjoint chargé du dossier. À noter que la cantine de Bonnelles dispose d'un cuisinier et que, à l'occasion de la fête des fermes début juin, elle servira aux enfants des repas réalisés à partir de produits locaux, notamment issus d'une exploitation bio, la ferme de La Noue à La Celle-les-Bordes, de légumes du CAT d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, etc. En dehors de cette opération, nous réfléchissons aussi au développement de produits locaux de qualité servis à la cantine. »

Découvrir la vraie saveur

Au-delà de la périodicité et du coût, les deux communes ont eu la même approche pédagogique : faire découvrir aux enfants la vraie saveur des aliments et expliquer le "bio".



Mitonner de bons petits plats avec les produits bio livrés par le fournisseur



Avec des mots simples. Exemple du message délivré lors du premier repas servi à Bullion :

Le «bio», c'est l'agriculture biologique, une méthode qui respecte la nature pour cultiver la terre et élever les animaux. L'agriculture biologique utilise des produits naturels pour nourrir et protéger la terre. Elle permet aussi de prendre soin des animaux dans un espace suffisant avec une alimentation composée notamment

d'herbe et de céréales biologiques pour qu'ils se sentent bien!

Le label AB atteste qu'il s'agit d'un produit de qualité biologique.

Ce premier menu bio était composé de carottes râpées, poulet rôti, petits pois, yaourt nature et pomme. Corinne Gay, maire-adjointe chargée des affaires scolaires, recueille après chaque repas les appréciations gustatives des enfants :

- Pour les carottes : *elles sont beaucoup plus belles, plus colorées et plus goûteuses.*
- Le poulet rôti : *il y avait tous les différents morceaux du poulet, le goût est meilleur et plus ferme.*
- Les petits pois : *un peu gros mais ils sont bons.*
- Le yaourt : *bien meilleur.*
- La pomme : *très belle, juteuse et très bonne.*

En fins gourmets, les petits Bullionnais ont apprécié cette première expérience très positive. Lors des repas bio suivants, l'engouement est resté intact si ce n'est, une fois, une viande un peu fibreuse, mais compensée par un gâteau au citron succulent !

Les bienfaits du bio selon les minots

Bonnelles s'est livrée à un jeu de questions réponses à l'occasion d'une rencontre animée par Biofinesse, la filière bio de RGC. Valérie Jaujay, conseillère municipale, a assisté aux échanges et a été agréablement surprise par les connaissances des enfants qu'elle a rapportées dans le bulletin municipal : « À la question, pourquoi les produits bio sont meilleurs, Raphaël s'est exclamé que les produits bio sont moins sucrés et que les produits chimiques enlèvent le goût. La peau des pommes a plus de vitamines, a ajouté Garance. Les légumes sont plus frais, a surenchéri Alban. Margot a dit : la planète devient sale et on vivra moins bien qu'avant. Raphaël a su nous dire que les vers de terre servaient à aérer la terre. Alban a proposé du citron comme conservateur naturel et Camille a expliqué que les pesticides polluaient. Et comme pour clore le débat, Patricia s'est demandé : pourquoi, si l'agriculture biologique c'est mieux, il y en a qui ne la font pas? Le débat reste ouvert... Si nous parents, ne sommes pas capables de changer nos habitudes, espérons que nos enfants le feront à notre place. » conclut Valérie ! ■



Patrick Blanc

C'est bon et c'est bio !

Un approvisionnement difficile pour les collectivités

Les produits bio, faute de traitements chimiques, se conservent moins longtemps, il faut donc consommer "frais" ou cuisiner à partir de conserves ou de surgelés. Rien d'impossible mais satisfaire aux demandes de grandes quantités – le cas de la restauration en collectivité – nécessite de revoir les modes d'organisation de la production et des circuits de distribution.

Petit à petit, tous ces handicaps devraient s'atténuer. L'offre progresse face à la multiplication des demandes ; et par conséquent, les coûts devraient baisser. Pour l'instant, les marchés de la commercialisation à grande échelle sont détenus par une ou deux entreprises qui profitent donc d'un monopole. Il n'existe en France, par exemple, qu'un seul producteur de betteraves bio capable de répondre à une demande industrielle. Pour les conserves, deux groupes se partagent le marché...

Une grande partie des fruits et légumes bio que nous consommons sont importés d'Italie ou d'Espagne dont les surfaces agricoles bio

sont respectivement trois fois et deux fois plus grandes qu'en France, notre pays étant le 5^e producteur bio européen après l'Allemagne et l'Angleterre. Manger bio n'est donc pas forcément synonyme de consommation de produits locaux. Mais quitte à se nourrir d'aliments qui ont traversé pays et parfois continents comme grand nombre

des produits que nous consommons, le choix du bio reste à encourager... et à privilégier sans hésiter quand il s'agit de bio local !

Le bio à nos portes

La plupart des supérettes et supermarchés ont aujourd'hui leur rayon bio. Parallèlement à cette offre, des producteurs, des fermes, des artisans et enseignes spécialisées se sont développés sur le PNR et ont reçu le soutien du Parc :

- la ferme de La Noue à La Celle-les-Bordes (01 34 85 16 17), labellisée AB (fromages et lait de chèvre "marque Parc", miel, confitures, pain d'épice, jus de pommes, plats cuisinés, pâtés, viande d'agneaux et de chevreaux, de veau, de génisses, poulets, etc.) ;
- le maraîcher bio Nicolas Preborsky à Senlis (espace artisanal du Belair – 01 30 52 50 64) (légumes de saison, livraison à domicile),
- la boulangerie des Six Moulins à Bullion (259 route des Aulnettes 01 30 41 90 67), seul artisan boulanger du Parc labellisé AB, qui produit trois types de pain bio, la meule (boule traditionnelle), l'intégral (avec germe et écorce de blé) et l'épeautre que vous pourrez peut-être retrouver aussi dans des restaurants locaux partenaires de la boulangerie.
- la Tétragone, épicerie de proximité spécialisée bio et commerce équitable, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (place du 14 juillet),
- la pomme bio à Saint-Forget (la Grand Maison – 06 12 15 55 42),
- la farine bio de Christophe Vallon à Cernay-la-Ville (ferme du Champart 06 88 56 34 32) et de M. Vandoeren à La Celle-les-Bordes (06 87 50 31 45).

L'adéquation n'est pas au rendez-vous entre les surfaces agricoles utilisées pour le bio (2% seulement en France) et les objectifs du Grenelle et de nos cantines bio. ▼



Se réfugier dans son cocon pour éviter la pollution? Si l'on est « accro » aux détergents industriels, au bois aggloméré ou à la peinture à l'huile, il y a fort à parier que notre air intérieur est plus pollué qu'une rue embouteillée. En ce début de printemps, l'Écho vous livre quelques astuces pour respirer à fond dans sa maison.



Depuis 2006 et la première étude sur la pollution de l'air intérieur, on déchantre un peu dans les salons. Dans son enquête portant sur 567 maisons et appartements, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur révèle que 10% des habitations présentent un niveau de pollution très élevé. Parmi les trublions de la qualité de l'air, l'Observatoire place les Composés Organiques Volatils en tête. *« Ces COV regroupent une multitude de substances qui peuvent être d'origine biogénique (origine naturelle) ou anthropogénique (origine humaine), explique l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Ils sont toujours composés de l'élément carbone et d'autres éléments tels que l'hydrogène, les halogènes, l'oxygène, le soufre... »* Les COV vedettes se nomment butane, propane, éthanol, acétone, solvants, formaldéhyde... Et dans la maison, difficile d'y échapper. Ils entrent dans la composition de nombreux produits - peintures, encres, vernis, détachants, sols, meubles en bois aggloméré, cosmétiques, produits ménagers - et, comme leur nom l'indique, se propagent partout. Côté santé, les COV ne sont pas recommandés. Au mieux ils donnent mal à la tête, irritent la peau et les muqueuses. Au pire, ils sont accusés de favoriser certains cancers. Depuis 2004, le formaldéhyde figure sur la liste des substances cancérigènes (du nasopharynx) établie par l'Organisation Mondiale de la Santé. Malheureusement, les COV ne sont pas les seuls responsables de la mauvaise qualité de l'air. Il y a aussi le

monoxyde de carbone, les oxydes d'azote, le radon, les particules. Ces dernières, petites poussières suspendues dans l'air, ont l'art de capter tout ce qui est mauvais - la fumée de tabac ou de cuisine, les allergènes, les moisissures - et de déclencher chez les habitants toute une kyrielle de désagréments respiratoires : rhumes, allergies, asthme... À vos souhaits! Mais rassurez-vous. Si l'air est plutôt plombé dans les maisons, l'asphyxie n'est pas forcément au bout du couloir. Car il existe des solutions faciles, naturelles, efficaces. On les adopte sans hésiter.



1. J'aère

C'est le B.A. BA vous diront les spécialistes de l'air intérieur. Tous les jours, on aère les pièces de la maison au moins 10 minutes. On ouvre également en grand les fenêtres lorsqu'on fait le ménage, cuisine ou bricole. Et puis si l'on a craqué pour un nouveau meuble déjà peint ou vernis, on offre à la pièce qui l'accueille plusieurs minutes d'aération supplémentaire pendant quelques jours.

2. Je brique en vert

Il n'y a pas que Monsieur Propre dans la vie. Il y a aussi toutes les bonnes vieilles recettes d'hier à ressortir des cartons. Pour piquer les idées de grand-mamie, il est nécessaire de se

munir des ingrédients suivants : du vinaigre blanc, formidable dégraissant à la fois détartrant et antiseptique, du bicarbonate de soude (abrasif doux) que l'on trouve en pharmacie, des huiles essentielles de citron (antiseptique), d'eucalyptus (antibactérien), de thym (antiviral), de lavande aspic (bonne odeur de propre), du savon noir qui nettoie en profondeur, du jus de citron, des cendres... Ainsi, on nettoiera la cuisinière avec du bicarbonate de soude mélangé à de l'eau, la hotte avec du savon noir, les brûleurs seront mis à tremper dans du vinaigre blanc. Pour nettoyer le carrelage, on mélangera une cuillerée à soupe de savon noir dans un seau d'eau. Pour faire partir les taches d'eau sur un meuble en bois, il suffira de frotter avec un bouchon de liège. Pour ravoier un tee-shirt couvert de fruits rouges, on essaiera le jus de citron. Et pour un "jeans" verdi à l'herbe du pré? On le tamponnera avec du vinaigre. En savoir plus? Consultez gratuitement un livret de recettes écologiques et économiques sur <http://raffa.grandmenage.info>.

Si vous n'avez ni le temps, ni l'envie de fabriquer vos produits ménagers, choisissez les produits labellisés Ecocert (qui existe pour les détergents écologiques) ou portant l'estampille européenne (la Fleur bleue). Et rappelez-vous que dans ce domaine, le mot bio sans label n'est pas une garantie, pas plus que les mentions «produit naturel» ou «produit vert» qui ne sont souvent que de purs arguments marketing.



3. Je décoore écologique et éthique

On vous prévient, ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile. Choisir des meubles en bois non traité, des rideaux sans COV, un canapé qui aurait échappé aux retardateurs de flamme relève parfois de l'impossible. Mais on ne se décourage pas et on commence par de petites choses.

Pour le bois, on boycotte les meubles agglomérés constitués de micro-pièces assemblées avec de la colle. Non seulement ils dégagent des COV pendant des années mais en plus, ils répandent des butylglycols, provoquant des gênes respiratoires. Dans le même esprit, on évite les meubles en bois traité ou vernis et on préfère les modèles bruts que l'on arrange à sa manière (si en plus ils sont labellisés FSC ou PEFC—

Nos communes briquent en vert

Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Dampierre, Longvilliers, Le Mesnil Saint-Denis, Saint-Forget, Vieille-Eglise : voilà 8 communes (il y en a sûrement d'autres) qui ont décidé de faire le ménage dans leurs rayonnages. Aujourd'hui, elles n'utilisent plus que des produits d'entretien écologiques pour nettoyer les bâtiments communaux. Bravo!

les labels de bonne gestion des forêts, c'est gagné!). Il existe de multiples façons de les décorer sans polluer. Lasure à la bière, peinture au lait, patine à l'huile d'olive, retrouvez de nombreuses astuces sur le site www.espritcabane.com.

Pour les tissus, une seule devise : le brut de chez brut. Car l'industrie textile, avec ses différentes étapes de blanchiment, d'ennoblissement, de teinture, de traitements (anti-tache, anti-feu...) compte parmi les plus polluantes de la planète. Aussi, pour ses housses de coussin, on préfère les fibres naturelles, teintées sans métaux lourds ni colorants azoïques : chanvre, lin, laine, bambou, abaca (feuilles de banane), fibres d'ananas... Effet garanti.

4. Je compte sur les plantes dépolluantes

Saviez-vous que les plantes possèdent de formidables pouvoirs dépolluants? Depuis les recherches de Bill Wolverton à la Nasa dans les années 70, il est désormais prouvé que certains végétaux absorbent une grande partie de nos polluants, les traitent par une succession de procédés chimiques et nous restituent un air plus frais. Pas question de s'en priver donc : on invite 3 à 5 plantes par pièce. Au salon, on privilégie le *philodendron arborescent* et les *ficus* pour absorber le formaldéhyde qui s'échappe du parquet tout juste vitrifié. Les fumeurs pourront ajouter un *phoenix roebelenii* (petit palmier) réputé pour absorber le formaldéhyde contenu dans la fumée des cigarettes ou un *dracaena fragrant* qui éradique le xylène (autre charmante substance de la clope). Si le garage communique avec la pièce, le *schefflera actinophylla* (dit l'arbre pieuvre) ou la *sansevière absorbent* le benzène. Et dans la chambre du petit, une fougère de Boston éliminera toute trace de formaldéhyde alors que l'aréca ne fera qu'une bouchée du xylène présent dans les feutres. Enfin, dans la salle de bain, l'anthurium et l'azalée effaceront les restes d'ammoniac... D'autres plantes à découvrir sur www.plantairpur.fr ■

Hélène Binet

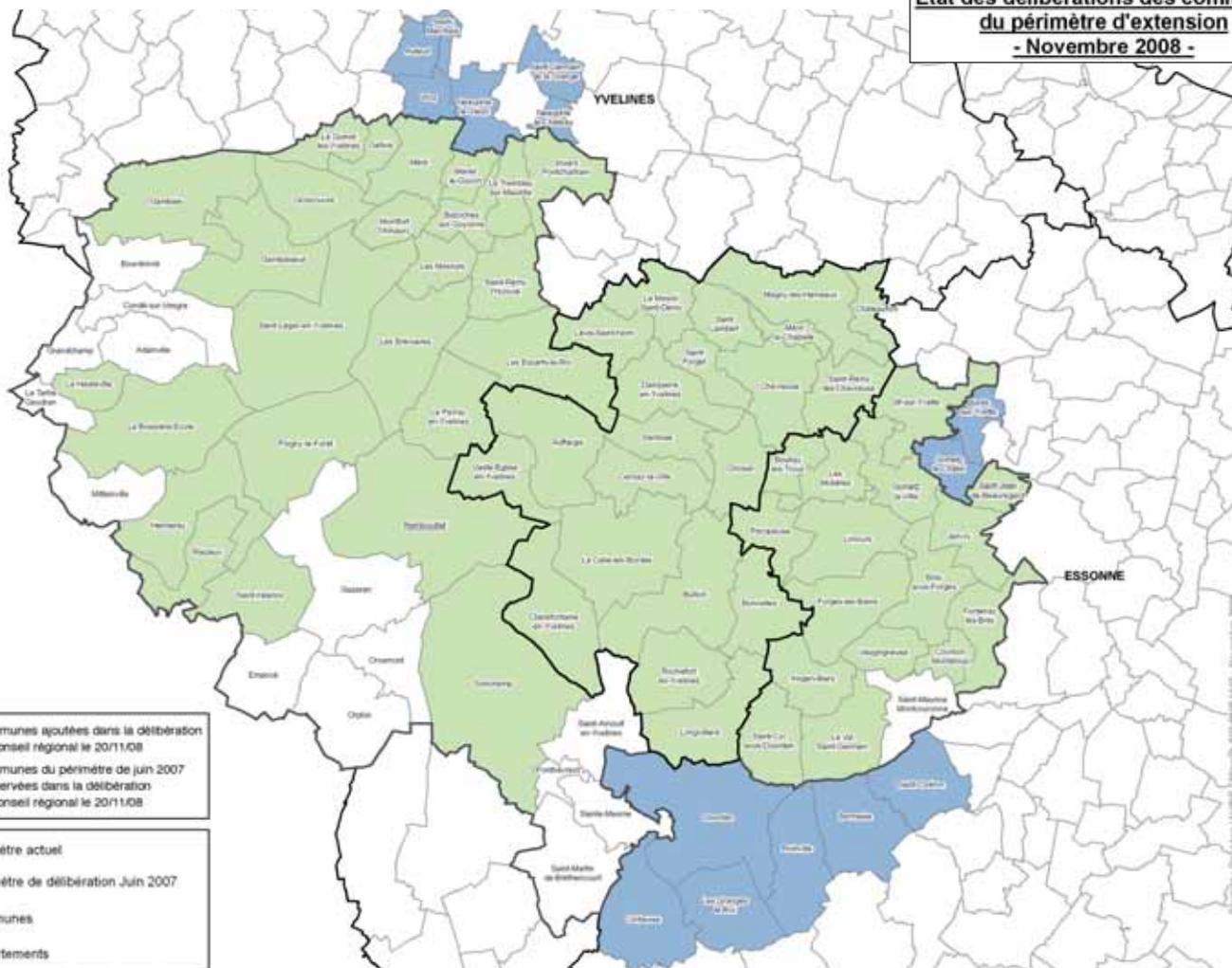
Les végétaux absorbent les polluants et les traitent par une succession de procédés chimiques. ▼

¹ Liste des revendeurs FSC sur le site de Greenpeace www.greenpeace.fr/ecobois





Etat des délibérations des communes
du périmètre d'extension
- Novembre 2008 -



Légende

- Communes ajoutées dans la délibération du conseil régional le 20/11/08
- Communes du périmètre de juin 2007 concernées dans la délibération du conseil régional le 20/11/08
- Périmètre actuel
- Périmètre de délibération Juin 2007
- Communes
- Départements

LES 21 COMMUNES DU PARC ACTUEL

- ◆ AUFFARGIS
- ◆ BONNELLES
- ◆ BULLION
- ◆ CERNAY-LA-VILLE
- ◆ CHATEAUFORT
- ◆ CHEVREUSE
- ◆ CHOISEL
- ◆ CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
- ◆ DAMPIERRE-EN-YVELINES
- ◆ LA CELLE-LES-BORDES
- ◆ LE MESNIL-SAINT-DENIS
- ◆ LEVIS-SAINT-NOM
- ◆ LONGVILLIERS
- ◆ MAGNY-LES-HAMEAUX
- ◆ MILON-LA-CHAPELLE
- ◆ ROCHEFORT-EN-YVELINES
- ◆ SAINT-FORGET
- ◆ SENLISSE
- ◆ ST LAMBERT-DES-BOIS
- ◆ ST RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
- ◆ VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Les 2 villes-portes actuelles

- ◆ RAMBOUILLET
- ◆ VOISINS-LE-BRETONNEUX

LES 56 COMMUNES DU PÉRIMÈTRE D'EXTENSION

32 communes sur les Yvelines et 34 sur l'Essonne
(En bleu les communes ajoutées au 20 novembre 2008)

- ◆ ANGERVILLIERS
- ◆ AUTEIL
- ◆ BAZOCHES-SUR-GUYONNE
- ◆ BOULLAY-LES-TROUX
- ◆ BRIIS-SOUS-FORGES
- ◆ BURES-SUR-YVETTE
- ◆ CORBEUSE
- ◆ COURSON-MONTELOUP
- ◆ DOURDAN
- ◆ FONTENAY-LÈS-BRIIS
- ◆ FORGES-LES-BAINS
- ◆ GALLUIS
- ◆ GAMBAIS
- ◆ GAMBAISEUIL
- ◆ GIF-SUR-YVETTE
- ◆ GOMETZ-LA-VILLE
- ◆ GOMETZ-LE-CHATEL
- ◆ GROSROUVRE
- ◆ HERMERAY
- ◆ JANVRY
- ◆ JOUARS-PONTCHARTRAIN
- ◆ LA BOISSIÈRE-ÉCOLE
- ◆ LA HAUTEVILLE
- ◆ LA QUEUE-LEZ-YVELINES
- ◆ LE PERRAY-EN-YVELINES
- ◆ LE TREMBLAY/MAULDRE
- ◆ LE VAL SAINT-GERMAIN
- ◆ LES BRÉVIAIRES
- ◆ LES ESSARTS-LE-ROI
- ◆ LES GRANGES-LE-ROI
- ◆ LES MESNULS
- ◆ LES MOLIÈRES
- ◆ LIMOURS
- ◆ LONGVILLIERS
- ◆ MAREIL-LE-GUYON
- ◆ MÉRÉ
- ◆ MONTFORT-L'AMAURY
- ◆ NEAUPHLE-LE-CHATEAU
- ◆ NEAUPHLE-LE-VIEUX
- ◆ PECQUEUSE
- ◆ POIGNY-LA-FORET
- ◆ RAIZEUX
- ◆ RAMBOUILLET
- ◆ ROINVILLE
- ◆ SAINT-CHÉRON
- ◆ SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
- ◆ SAINT-HILARION
- ◆ SAINT-RÉMY-L'HONORÉ
- ◆ SAULX MARCHAIX
- ◆ SERMAISE
- ◆ SONCHAMPS
- ◆ ST GERMAIN-DE LA GRANGE
- ◆ ST JEAN-DE-BEAUREGARD
- ◆ ST LÉGER-EN-YVELINES
- ◆ VAUGRIGNEUSE
- ◆ VICQ

Écho du Parc Mai > Octobre 2009 n° 46

- Directeur de la publication :
Anne Cros Le Lagadec
- Président de la commission communication :
Guy Poupart
- Rédacteur en chef :
Virginie Le Vot
- Comité de rédaction :
Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc.,
Anne Le Lagadec.
- Ont participé à ce numéro :
M. Adam, M.C. Audouze-Walther, E. Aubert,
G. Brice, S. Coornaert, S. Girard, L. Guilbot,
J. Guyot, V. Jaujay, Ev. Lemonnier, A. Lottin,
P. Rocher, C. Reinaud, C. Valade.
- Pour l'équipe du Parc :
G. Chény, C. Dubuc, S. Dransart, S. Loriot,
E. Maussion, G. Patek, B. Rombauts,
A. Rouas, O. Sanch
- Maquette : e.maginère - www.emaginerie.fr
- Imprimé sur papier recyclé sans chlore
- Imprimerie Nationale, label *imprim'vert*
- Photographies : C. Bazaud, S. Perera, S. Biet
- Illustration de couverture : G. Patek
V. le Vot, Diapotheque PNR.

Parc naturel régional
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels
régionaux de France :
www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr